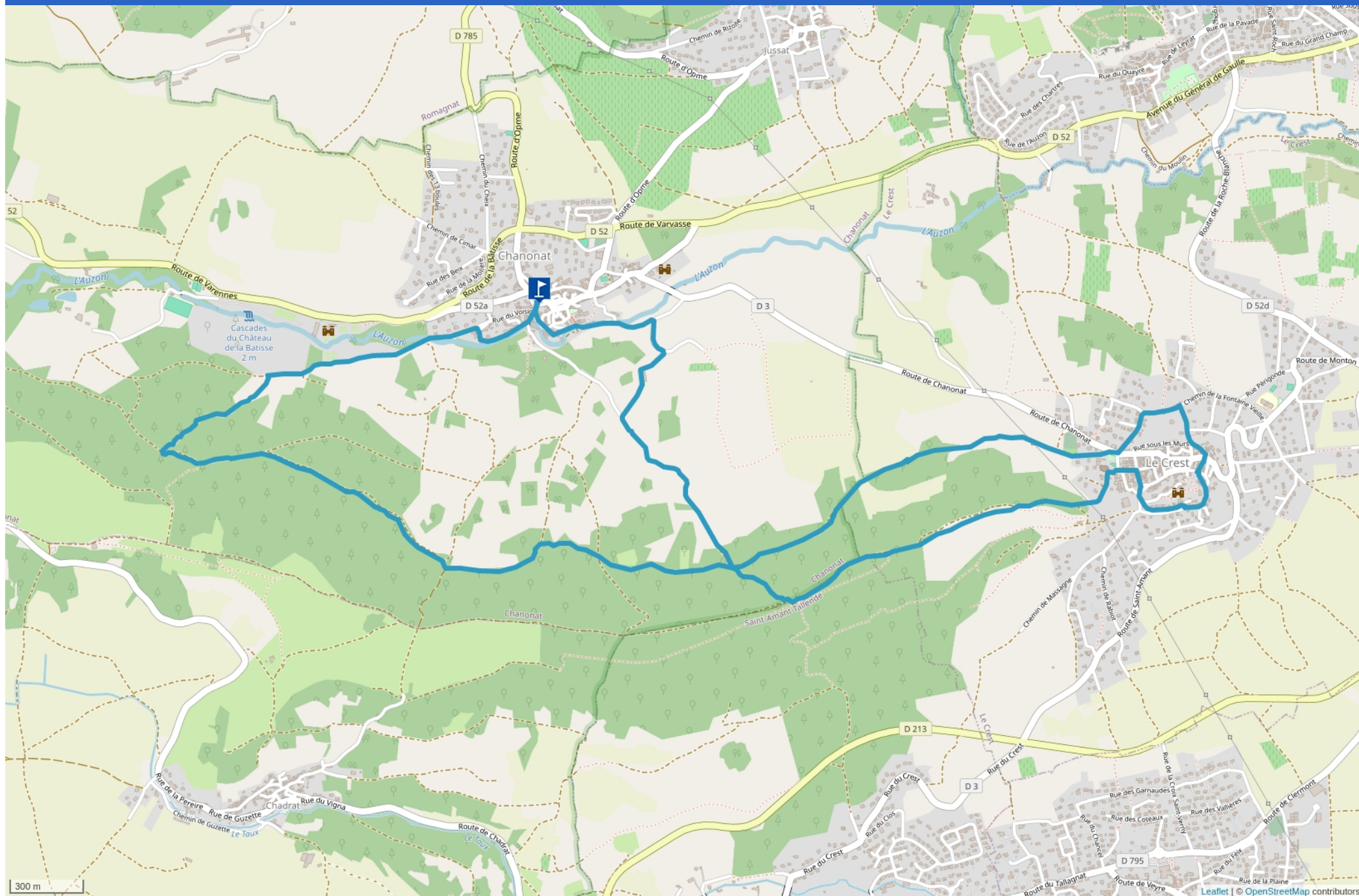


# LE CREST



Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)



Mise à jour le 14/03/24 par Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

# Le Crest

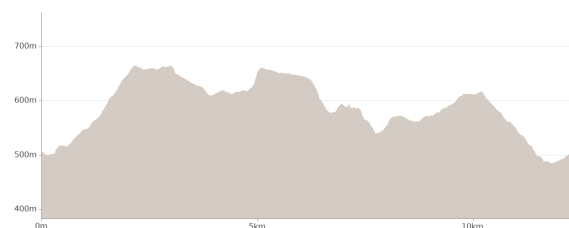
Proposé par :

**Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**


"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"[www.cirkwi.com/circuit/70777](http://www.cirkwi.com/circuit/70777)



CD69 / C Bachelier



Départ : Parking - Mairie - 63450 CHANONAT

 11.00 km

 3h15

 maxi 663 m

 mini 483 m

Facile 

 355 m

 0 m

Les maisons vigneronnes se succèdent dans les petites rues escarpées du Crest. Dominé par une tour, ce village offre un vaste panorama sur le plateau de Gergovie, la vallée de l'Allier, le Livradois, le Sancy et la Chaîne des Puys. Départ - Du panneau de départ, descendre la rue du Chabris. Avant le pont, prendre à droite rue du Sault de Guillaume qui longe l'Auzon. Au sommet du raidillon, tourner à gauche, traverser l'Auzon et monter à droite le chemin de terre (vue sur les jardins et le château de la Batisse) puis continuer jusqu'au deuxième sentier herbeux à gauche.

1 - Prendre le sentier en sous-bois, le suivre jusqu'à un large chemin et virer à gauche. À la fourche, continuer à droite jusqu'à un croisement.

2 - Descendre sur la droite un large chemin sur environ 1,5 km, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à une intersection.

3 - Monter le chemin à droite. Au sommet de la côte, bifurquer à gauche sur le chemin du plateau de la Serre en direction du Crest (panorama sur la chaîne des Puys, le plateau de Gergovie et la plaine de la Limagne). À la fourche avant le village, descendre à gauche jusqu'à l'église, place du Moutier.

4 - Prendre la ruelle à l'angle de la rue Neuve et, au carrefour, virer à droite. Au carrefour de la rue du château et de la rue du Muret (panorama hors circuit en AR jusqu'au sommet de la butte), contourner la mairie et la tour du château par la rue du Muret et la rue du Chemin de Ronde. Suivre la rue St-Esprit et descendre par la première rue à droite, tourner à gauche et emprunter l'escalier à droite. Traverser la rue Paul Gaubin et prendre la rue Sous les Murs, puis à droite descendre la rue du Bosquet jusqu'à la route.

5 - Tourner à gauche puis, à la fourche, quitter le chemin de la Belette et prendre à gauche jusqu'à la route D3. L'emprunter à droite sur 20 m et prendre à gauche le chemin du Thuel St Pierre. Rester sur le chemin principal sur environ 1,6 km jusqu'à l'intersection déjà rencontrée au point 3. Descendre à droite et, parvenu à une fourche, prendre à droite. Au premier carrefour en T, tourner à gauche ainsi qu'au second. Longer le ruisseau et le franchir par une passerelle. Suivre la rue de la Fondette qui ramène au point de départ.

## COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Pour votre sécurité, prenez toujours avec vous une bouteille d'eau, un chapeau, des vêtements chauds et contre la pluie, et équipez-vous de chaussures adaptées à la marche.

Selon les conditions météorologiques, certains itinéraires sont déconseillés par mauvais temps (brouillard) ou ne sont pas praticables, voire interdits, durant la saison hivernale.

Certains sites sont fragiles, restez sur les sentiers aménagés. Évitez de cueillir les fleurs sauvages et de déranger la faune. Ramassez vos déchets.

Sur certains itinéraires, les animaux sont interdits.

## COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

De Clermont-Ferrand prendre la D89 direction Le Mont-Dore. Après Saulzet-le-Chaud, prendre la D120 à gauche direction Opme, poursuivre jusqu'à Chanonat. Parking derrière la mairie.

## RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références Topo guides :

© 2014 - Randos à croquer - À la découverte du Puy-de-Dôme - Conseil départemental du Puy-de-Dôme

## CONTACT

Téléphone : 04 73 79 37 69

Email : [aydat@clermontauvergnatourisme.com](mailto:aydat@clermontauvergnatourisme.com)

Site web : <https://www.clermontauvergnevolcans.com>

## PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/01 au 31/12.

Sous réserve de conditions météo favorables.



## CONDITIONS D'ACCUEIL DES ANIMAUX

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

## CONSEILS ET SUGGESTIONS

- La rivière l'Auzon.
- Le village de Chanonat.
- Le château de la Batisse (vue sur le château et les jardins).
- Vue sur la chaîne des Dômes, le plateau de Gergovie et la plaine de la Limagne.

## TOPO/PAS À PAS

1/ Du panneau de départ, descendre la rue du Chabris. Avant le pont, prendre à droite rue du Sault de Guillaume qui longe l'Auzon. Au sommet du raidillon, tourner à gauche, traverser l'Auzon et monter à droite le chemin de terre (vue sur les jardins et le château de la Batisse) puis continuer jusqu'au deuxième sentier herbeux à gauche.

2/ Prendre le sentier en sous-bois, le suivre jusqu'à un large chemin et virer à gauche. À la fourche, continuer à droite jusqu'à un croisement.

3/ Descendre sur la droite un large chemin sur environ 1,5 km, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à une intersection.

4/ Monter le chemin à droite. Au sommet de la côte, bifurquer à gauche sur le chemin du plateau de la Serre en direction du Crest (panorama sur la chaîne des Puys, le plateau de Gergovie et la plaine de la Limagne). À la fourche avant le village, descendre à gauche jusqu'à l'église, place du Moutier.

5/ Prendre la ruelle à l'angle de la rue Neuve et, au carrefour, virer à droite. Au carrefour de la rue du château et de la rue du Muret (panorama hors circuit en AR jusqu'au sommet de la butte), contourner la mairie et la tour du château par la rue du Muret et la rue du Chemin de Ronde. Suivre la rue St-Esprit et descendre par la première rue à droite, tourner à gauche et emprunter l'escalier à droite. Traverser la rue Paul Gaubin et prendre la rue Sous les Murs, puis à droite descendre la rue du Bosquet jusqu'à la route.

6/ Tourner à gauche puis, à la fourche, quitter le chemin de la Belette et prendre à gauche jusqu'à la route D3. L'emprunter à droite sur 20 m et prendre à gauche le chemin du Thuel St Pierre. Rester sur le chemin principal sur environ 1,6 km jusqu'à l'intersection déjà rencontrée au point 3. Descendre à droite et, parvenu à une fourche, prendre à droite. Au premier carrefour en T, tourner à gauche ainsi qu'au second. Longer le ruisseau et le franchir par une passerelle. Suivre la rue de la Fondette qui ramène au point de départ.

## ENVIRONNEMENTS

A la campagne  
Vue montagne  
Présence de troupeaux et chiens de protection